

	Conseil Général de Vétroz Question écrite	Législature 2025 - 2028
---	--	---------------------------------------

Monsieur le Président de la Municipalité,
Mesdames et Mesieurs les Conseillers municipaux,

Le Conseil municipal a annoncé récemment la diminution drastique de la masse (poids) totale des déchets pouvant être déposés par les citoyens vétrozains à la déchetterie Ecobois.

La limite a effectivement été abaissée à 500kg, alors qu'elle était encore à 2000kg en 2025. *L'Alternative Vétrozaine est opposée à cette décision mais en prend note. Dès lors, le groupe AV soumet au Conseil municipal les questions suivantes :*

- Quelle est la plage de pesée prévue par les balances utilisées par Ecobois ? Autrement dit, les balances sont-elles adaptées pour peser à la fois de petites quantités (environ 10kg) et des quantités de plusieurs tonnes ? Que spécifie le fournisseur des balances et quels contrôles/calibrations sont effectués ?
- Quelle est la procédure concernant les arrondis des masses (poids) des déchets déposés par les citoyens ? Comment les résultats qui oscillent sont-ils traités ? Est-ce que les arrondis se font systématiquement aux 10kg supérieurs ?
- Pourquoi les masses (poids) déposées ne s'affichent pas automatiquement à la pesée de sortie de la déchetterie ? Serait-il possible que les citoyens reçoivent un décompte automatique de ce qui a été déposé ?

Avec une limite qu'elle considère comme trop basse, à 500kg par ménage, la préoccupation de l'Alternative Vétrozaine est que **les volumes exacts soient comptabilisés pour chacun**, de manière transparente et que le matériel et les pratiques soient en mesure de garantir cette précision.

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez la présente question et nous vous présentons nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 9 mars 2026

Pour le groupe Alternative Vétrozaine
Helen Minguely – cheffe de groupe

